LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_36-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-cinq février deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, François HINDRÉ, Mickaël DABET, Monique LE CLÉZIO, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Roselyne ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Philippe PRESSE, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Michel SCOUARNEC, Evelyne BOSCHER, Odile LE STRAT, Henri DUROS, Nadine OLLITRAULT, Joël FERRON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Marie-Thérèse PITHON, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Aurélie HERVÉ, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Claudine BROSSARD, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Nicole LE COUÉDIC, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : Sylvie ROCABOY (pouvoir à Roselyne ROCABOY), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel ROUVRAIS), Romain BOUTRON (pouvoir à Xavier HAMON), Elisabeth POINEUF (pouvoir à Chantal NÉVO), Laurent BERTHO ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Daniel COGUIC, Claude DELAHAYE, Patrick RAULT, Benoît CONNAN, Christian LE RIGUIER ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2026_36 ADMISSION EN NON-VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES ET CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 et M4, notamment les procédures relatives aux effacements de dettes et à la clôture pour insuffisance d'actif ;

VU les états et pièces justificatives transmis par le comptable public, détaillés en annexe ;

Les créances listées, d'un montant total de 52 912,33 €, sont devenues irrécouvrables en raison de leur prescription, de l'insuffisance d'actif ou de l'impossibilité de recouvrement (liquidation judiciaire, décès sans succession, etc.). Conformément aux règles comptables, ces créances doivent être mandatées aux comptes : 6542 (créances irrécouvrables) ou 6541 (créances anciennes prescrites).

Détail des créances par budget :

Compte	Budget	N° pièce/liste	Montant (€)
6541	Déchets (15001)	7287601712	47 076,88
	Assainissement (15100)	7738250512	1 816,22
	Aménagement de zones (15900)	7709240812	500,00
	SPANC (17300)	7730450112	1 200,00
	Tourisme (15700)	7724840512	237,20
6542	Déchets (15001)	1247508850	231,96
	Déchets (15001)	1235404056	596,29
	Assainissement (15100)	120116751336	431,83
	Assainissement (15100)	1285064720	821,95
		TOTAL	**52 912,33**

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_36-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. D'admettre en non-valeur les créances ci-dessus, pour un montant total de 52 912,33 €, et d'accorder décharge au comptable public pour ces sommes ;
2. D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération, y compris les mandats de non-valeur aux comptes 6541 et 6542 ;
3. De charger le service financier de transmettre la présente délibération au comptable public pour exécution.

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	59	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	05		
Pour :	64	Loudéac, le 3 mars 2026	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Yvon LE JAN



Date : 2026.03.09 10:28:12 +01'00'



Date : 2026.03.09 10:27:20 +01'00'